

PREPARATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL N°1
CHARGE DE VALIDER LES TERMES DE REFERENCE RELATIFS
A L'APPUI A LA POLITIQUE DE DECENTRALISATION ET DE
DEVELOPPEMENT LOCAL**

**ANIMATEUR : DEMBA NIANG
FACILITATEUR : MAMADOU DIOUF**

28 MAI 2005

Le groupe de travail n°1 chargé de l'enrichissement et de la validation des TDR relatifs au volet « Appui à la politique de décentralisation et de développement local » du PNDL s'est réuni à la salle C1 de l'hôtel Palm Beach de Saly Portudal, le 27 et 28 mai 2005.

Monsieur Demba NIAN, Coordinateur de la CEPAD au MCLD a joué le rôle d'animateur du groupe.

Monsieur Mamadou DIOUF, ancien DCL, consultant, en était le facilitateur. Les services et organismes ayant pris part à ces travaux sont les suivants :

- Ministère des Collectivités locales et de la Décentralisation (MCLD)

- i. Cellule de Coordination des Projets et Programmes d'Appui à la Décentralisation (CEPAD) ;
- ii. Direction des Collectivités locales (DCL) ;
- iii. Direction de la Décentralisation (D.DEC) ;
- iv. Direction d'Appui au Développement local (DADL) ;
- v. Direction de la Formation et de la Communication (DFC).

- Ministère de la Coopération Internationale et de la Coopération Décentralisée

- i. Direction de la Planification Régionale (D.P.R) ;
- Programme national d'Infrastructures rurales (PNIR) ;
- Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu rural (PADMIR) ;
- Cellule d'Appui aux Régions (CAR) ;
- Union des Associations des Elus Locaux (UAEL)/APR/AMS/ANCR/CAEL ;
- Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) ;
- Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS) ;
- i. Direction du Développement Communautaire (DDC) ;

ii. Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSOPLCP).

L'animateur a précisé, dès l'ouverture de la séance, les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- enrichissement et validation des TDR ;
- état des lieux et diagnostic portant sur le thème dédié au groupe ;
- axes clés des propositions de stratégies tendant à corriger les faiblesses relevées ;
- définition d'un programme de travail pour les prochaines rencontres.

I- ENRICHISSEMENT ET VALIDATION DES TDR

Programme National de Développement Local

L'examen des TDR a donné lieu à des échanges fructueux entre les participants essentiellement composés d'élus locaux, de représentants des départements ministériels et d'organismes directement concernés par le thème.

C'est ainsi que des modifications de forme et de fond n'affectant en rien la configuration générale des TDR ont été objectivement formulées et acceptées sur les cinq (5) parties du document ainsi intitulées :

- 1- Contexte et justification ;
- 2- Objectif global ;
- 3- Objectifs spécifiques ;
- 4- Résultats attendus ;
- 5- Méthodologie de travail.

II- ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

L'état des lieux et le diagnostic de la politique de décentralisation et de développement local ont permis de déceler plusieurs contraintes liées au cadre législatif et réglementaire actuel ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales (CL), dont notamment celles concernant :

- *Le découpage territorial, le cadastre rural et urbain.*
- la libre administration des CL ;
- l'autonomie financière ;
- les mécanismes de solidarité et de péréquation ;
- l'exercice des compétences transférées et le mécanisme de compensation financière ;
- la fiscalité locale ;
- les règles budgétaires ;
- l'exercice du contrôle de légalité ;
- les dysfonctionnements constatés au niveau des ARD ;
- l'appui budgétaire ;
- les conventions d'utilisation des services extérieurs de l'Etat par les CL ;
- le retard de la mise en œuvre de l'intercommunalité etc...

III- PROPOSITION DE STRATEGIES

Les stratégies à adopter en vue de lever les contraintes énumérées ci-dessus seront complétées et approfondies au cours des travaux ultérieurs du Groupe. En attendant, on peut en citer entre autres:

- l'évaluation de la réforme de 1996 ;
- le parachèvement de la réforme de la fiscalité locale ;
- l'adaptation de la nomenclature budgétaire des CL à leurs nouvelles missions ;
- l'étude des modalités de renforcement des capacités des CL ;
- l'étude des modalités d'amélioration du contrôle de légalité ;
- la promotion de l'intercommunalité ;
- l'amélioration des mécanismes de solidarité entre CL ;
- l'harmonisation des systèmes de planification.

IV- PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LES PROCHAINES ETAPES

La méthodologie relative au programme de travail du groupe a été clairement déclinée au point 5 des TDR enrichis et validés comme suit :

- procéder à un diagnostic sommaire des expériences en matière de décentralisation et de développement local ;
- échanger sur le contenu des documents proposés à travers des rencontres périodiques;
- établir des synthèses sur les différentes parties de la composante ;
- organiser des missions de terrain et des ateliers de capitalisation (entre le 30 mai et le 10 juin 2005) ;
- définir, sur la base des échanges et des séances de travail de mise en commun l'architecture, le contenu et les modalités opérationnelles de mise en œuvre de la composante.